

L'ÉCONOMIE

L'économie politique est un bien gros mot. Nous ne sachons pas qu'une science ait embarrassé plus d'hommes qui ont essayé de la pénétrer. Aussi n'est-ce pas à ce terme que nous voulons nous arrêter ; on a dit que l'économie politique était la science du gouvernement social des hommes. Il y a, avant tout, cependant, une loi qui régit tous les peuples et toutes les nations, c'est la loi de l'Économie. Appelez cette économie sociale, politique, individuelle, comme il vous plaira ; nous ne connaissons pas d'autre économie que celle de l'individu. Qui fait donc la force d'une nation, si ce n'est celle des individus ?

Pourquoi sur tous les points du globe, dans toutes les nations de l'ancien et du Nouveau-Monde, s'efforce-t-on de développer aujourd'hui les Banques d'Épargne, si ce n'est que parce que la première force d'un pays réside dans la force des individus qui le composent ?

Or, dans un pays comme le nôtre, dans un pays où la suprématie appartient à l'intelligence et au travail, où les avantages personnels sont justement placés au-dessus d'une heureuse hérédité souvent inconnue, à quelle plus belle loi pouvons-nous obéir qu'à celle de l'économie ?

Gagner n'est rien, sachez-le bien, conserver est tout.

Quelle plus belle maxime pouvons-nous vous proposer, lecteurs, et quel plus bel enseignement aussi !

Gagner n'est rien, non ; cela vous étonne peut-être. Regardez autour de vous : tout le monde travaille ; les uns demandent à l'industrie, les autres au commerce, d'autres à l'agriculture la fortune pour les faveurs de laquelle ils se dessèchent une longue suite d'années. Et quand cette insatiable soif de l'or est quelque peu assouvie, combien savent se reposer dans une tranquillité légitimement conquise ? Combien ont l'habileté, la sagesse de s'attacher avec un soin jaloux à la garde d'une fortune que tout le monde leur envie ? Il semble que l'on n'ait qu'une préoccupation : celle de dépenser avec une rapidité vertigineuse ce que l'on a si péniblement amassé.

Non, gagner n'est rien ! Notre pays est jeune, il a besoin de toutes les activités et toutes les énergies peuvent trouver place à leur déploiement. Les manufactures, les ateliers sont ouverts à tous ; les salaires, avec de l'union, de l'entente, peuvent être élevés. Quant à la vie matérielle, n'est-elle pas pour rien ? Pourquoi donc si peu arrivent-ils à conquérir une aisance que tout concourt à leur procurer ? C'est que bien peu savent conserver. A côté de l'atelier, voyez vous, il y a la barre ! Nous ne voulons pas dire que la barre soit par elle-même une institution dangereuse, non ; les mœurs du pays l'ont créée et les finances du gouvernement y trouvent leur compte. Mais ce que nous prétendons, et personne ne pourra à bon droit nous contredire, c'est que la barre absorbe le plus clair des salaires de l'ouvrier. Il y a sans doute à ce fait d'heureuses exceptions ; mais pourquoi l'exception n'est-elle pas de l'autre côté ?

Voulez-vous donc, dira-t-on, fermer la barre à l'ouvrier, lui qui a sué et passé des jours entiers sans distraction et dans la seule espérance de s'arracher, au moins pendant un jour, à la monotonie et aux fatigues de son travail quotidien ?—Non, certes ; comme nous le disions tout à l'heure, la barre a été créée par les mœurs du pays ; c'est là qu'on se retrouve entre amis pour causer, c'est là que l'on aime pendant quelques instants à se reposer des fatigues du travail. Mais ce que nous combattons, c'est l'abus de la barre ; tant est juste ce proverbe : "Usez, mais n'abusez pas."

Usez, oui ; mais n'abusez pas. Peut-être êtes-vous marié ? Songez qu'il y a derrière vous une femme, de jeunes petits enfants qui attendent avec impatience votre retour de l'atelier ou du chantier ;

l'hiver est si dur ! Et avec un sans-cœur révoltant, vous iriez jeter à la barre les quelques cents qui peuvent suffire à entretenir le bonheur dans votre foyer ! Le bonheur domestique coûte si peu cependant et la boisson si cher ! Franklin disait avec raison qu'une famille, si nombreuse fût-elle, coûte toujours moins à entretenir qu'une maîtresse : quelle terrible maîtresse n'est-ce pas que la boisson ?

Encore une fois, si vous savez gagner, sachez aussi conserver. Quelques cents chaque jour mis de côté formeront petit-à-petit un pécule que vous retrouverez avec joie dans certains jours de difficultés.

Ne devez-vous pas d'ailleurs à vos enfants l'exemple de l'économie ? Ne devez-vous pas à votre propre dignité de vous assurer contre l'avenir ?

Et puis n'oubliez pas que vous êtes dans un pays où la carrière politique, les charges publiques sont ouvertes à tous. L'ouvrier n'est pas seulement un ouvrier ; l'ouvrier est avant tout le membre d'une cité politique. Il a envers elle des devoirs à remplir comme il a des droits à faire respecter. L'ouvrier a le droit de se faire représenter directement aux chambres ; il a le droit de prendre sa part aux discussions de la chose publique ; et ceux-là mêmes qui combattent cette doctrine ou son opportunité ne font en cela que redouter la légitime puissance de l'ouvrier. Mais si l'ouvrier veut être respecté, il faut qu'il sache s'imposer au respect même de ses adversaires ; et la première condition de ce respect, c'est que l'ouvrier se respecte lui-même et que par le témoignage de sa vie privée, de sa stricte économie il justifie de son aptitude et de son droit à la participation au gouvernement public.

ELECTIONS MUNICIPALES

A sa dernière réunion, le Conseil central des métiers et du travail a passé une résolution approuvant la candidature de M. N. A. Hurteau, dans le quartier Saint Jacques, et celle de M. L. Boisseau, dans le quartier Saint Louis.

Ces messieurs ont signé le programme qui suit :

- 10 Demander une enquête dans tous les départements civiques et exiger qu'elle soit faite ;
- 20 Demander l'adoption du scrutin secret pour les élections municipales ;
- 30 Demander l'établissement des écoles du soir en différentes parties de la ville ;
- 40 Demander l'ouverture d'une bibliothèque publique gratis afin que toutes les classes puissent aller étudier et s'instruire ;
- 50 Combattre le poll tax ou toute autre taxe qu'on voudrait imposer aux citoyens pour avoir droit de vote ;
- 60 Demander que la taxe de l'eau soit collectée tous les six mois ;
- 70 Demander l'abolition de la qualification foncière pour être échevin.

Enfin appuyer toutes les mesures qui seraient justes dans l'intérêt des classes ouvrières comme ils le feront pour toutes les autres classes de la société.

Nous devons ajouter ici que M. Hurteau ne s'est pas engagé définitivement à demander l'abolition de la qualification foncière ; en revanche, il demandera l'abolition des contrats pour les travaux de la ville, article que M. Boisseau n'a pas voulu signer, désirant auparavant connaître l'opinion du conseil.

L'Union typographique Jacques-Cartier No. 145 va demander sous peu au conseil municipal l'abolition des contrats d'impression. Elle prétend que le système actuel est désavantageux pour les contribuables en général et très préjudiciable surtout aux intérêts du corps typographique. C'est pourquoi ses représentants au Conseil central des métiers ont exigé des candidats qui briguent en ce moment les suffrages des électeurs dans les différents quartiers de la ville, la promesse qu'ils appuieront cette juste demande.

LES GREVES

L'année 1886 s'est fait remarquer aux Etats-Unis par le grand nombre de grèves qui ont eu lieu sur tous les points de ce vaste pays.

Ne pouvant établir au juste le chiffre de ces grèves, la statistique mentionne les plus importantes. On en compte 83 qui ont réduit au chômage 450,000 ouvriers pendant une moyenne de temps de six semaines.

Le nombre de ces ouvriers se répartit comme suit, pour les principaux centres industriels :

Chicago	98,300
New-York	78,300
Région houillère de l'Est	37,600
Cohoes et ses alentours	33,000
Cincinnati	32,700
Nouvelle-Angleterre, excepté Boston ..	27,000
Milwaukee	17,000
Troy	16,900
Philadelphie	13,600
Pittsburgh	6,700
Baltimore	6,000
Brooklyn	4,900
Boston	4,700
St-Louis	4,000
Augusta, Ge.	4,000
Newark, N. J.	3,800
Détroit	3,000
Patterson, N. J.	3,000

Maintenant, si nous recherchons les causes de ces grèves, on trouve que la plupart ont été occasionnées par la demande d'augmentation des gages, la diminution des heures du travail ou l'injuste administration de certains établissements.

Dans tous les cas, les avantages sont restés aux patrons sur presque toute la ligne. Quatre-vingt dix mille ouvriers seulement ont obtenu en tout ou en partie ce qu'ils réclamaient. Le tableau suivant fait voir à quelle industrie ils appartiennent :

Mineurs	7,000
Cordonniers	10,000
Tisserands	10,000
Employés de chemins de fer	20,000
Ouvriers en fer	10,000
Mécaniciens	2,000
Cigariers	2,000
Peintres	3,000
Autres métiers	26,000

Ces petites victoires coûtent trop cher et elles ne sauraient justifier la reprise des hostilités.

D'ailleurs, le chemin de la grève mène trop souvent aux plus affreuses misères pour qu'on s'y aventure sans réflexion.

La grève est la plus terrible des guerres civiles ; c'est la ruine de l'industrie et la condamnation de l'ouvrier à une existence voisine de la mendicité.

Pendant qu'on se croise les bras, l'activité redouble à l'étranger.

—Résistez ! crie-t-on aux ouvriers. Et on prend leur place.

Il est bien dangereux d'avoir recours à ce moyen extrême. Faire grève, c'est en quelque sorte pousser le commerce et l'industrie entre les mains de l'étranger. Les preuves abondent.

A quoi attribuer le fait que la France est aujourd'hui encombrée des faïences et des porcelaines que l'Angleterre livre à des prix d'un bon marché fabuleux, si ce n'est aux grèves des ouvriers porcelainiers français ?

La même chose est arrivée pour les meubles que l'Autriche fournissait en grande quantité pendant la grève des ébénistes en France.

Les exemples ne manquent pas pour prouver que la grève paralyse la production d'un pays. Nous en avons même parmi nous.

Les ouvriers doivent donc éviter autant que possible de tomber dans cette erreur dont toutes les conséquences pèsent sur eux. Sans doute, dans quelques cas, la chose est inévitable, mais l'année dernière, chez nos voisins, on en faisait un jeu que nous ne voudrions pas voir s'introduire au Canada.

On compte en ce moment plus de cinquante grèves dans les différents Etats de la république voisine.

AUX MARCHANDS

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro une petite chronique sur les maisons de commerce qui annoncent dans notre journal. En attendant, nous recommandons à nos lecteurs de lire ces annonces et d'en retenir soigneusement les adresses ; il y va de leur intérêt.

L'ÉCHEVIN MALONE

L'échevin Malone se présente de nouveau au Conseil de Ville : l'échevin Malone a du courage.

Sur quoi l'échevin Malone peut-il s'appuyer pour demander leurs votes aux électeurs du quartier Ste. Anne ? Nous ne le voyons pas, à moins toutefois que ce soit sur l'échevin McShane. Ce ne serait que juste, du reste, car l'échevin McShane s'appuie assez sur lui au Conseil : il l'écrase.

En tant qu'échevin, M. Malone n'existe pas, il est la chose, l'esclave de M. McShane. Il ne sait rien, il n'étudie rien, il ne voit rien, il ne juge rien en fait d'affaires civiques ; il ne connaît qu'une chose : voter suivant l'ordre et la volonté de l'échevin McShane et de ses amis.

Ainsi l'échevin Malone a été un des fameux réviseurs de 1886, un des trois qui nous ont imposé les fameux procès de la corvée. Quelle a été la conduite de M. Malone dans cette affaire ?

Il a toujours voté pour le maintien de la corvée ; parce qu'il fallait rendre facile l'élection de plusieurs amis. Puis, nommé réviseur, il a déclaré que, n'étant pas homme de loi, il ne pouvait décider la question et qu'il fallait la porter devant les tribunaux. C'était juste.

Mais ce qui ne l'était plus, c'est que l'échevin Malone qui, la veille ne s'était pas trouvé assez intelligent pour juger si oui ou non la corvée était légale, l'est devenu subitement, le lendemain, pour déclarer que le jugement qui l'abolissait était erroné et qu'il en appelait à la cour de Révision.

C'était une farce, farce qui coûtera \$10,000, et dont le pauvre échevin Malone n'était pas responsable. Il agissait pour le compte d'autrui, on lui avait dit d'en appeler afin de sauver l'élection des amis, et il en appelait. M. Malone n'a jamais représenté le quartier Ste. Anne, il n'a représenté qu'une clique du Conseil.

Demandez par exemple à l'échevin Malone pourquoi il a voté contre l'annexion du village St. Gabriel ? il ne pourra vous le dire ; mais il vous dira que ça faisait plaisir à M. McShane.

Il dira même que M. McShane l'a fait appeler dans le couloir par l'inspecteur de santé Cardinal, pour lui donner l'ordre de voter non. Et il a voté non, sans savoir pourquoi.

Demandez à l'échevin Malone, pourquoi il a voté l'application du règlement 131, qui fait tant de bruit en ce moment, entre les bouchers et les épiciers ? il ne pourra pas vous le dire, il ne sait même pas, probablement, qu'il existe un règlement 131.

Si les électeurs du quartier Ste Anne ont un amour excessif, ardent pour l'échevin McShane, et qu'ils veulent lui donner deux voix au Conseil c'est bien, qu'ils votent pour l'échevin Malone. Mais s'ils croient qu'un échevin doit être un homme qui vote selon sa conscience et non selon celle des autres, alors qu'ils laissent M. Malone à ses affaires privées et qu'ils envoient au Conseil un citoyen qui les représentera au lieu de ne représenter que M. McShane.

L'assemblée locale Notre-Dame organise pour le 7 février prochain, un grand bal au Forester Hall. Rien ne sera négligé pour faire de cette réunion l'une des plus charmantes de la saison. Nous invitons les citoyens à ne pas manquer cette belle occasion de s'amuser.